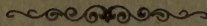


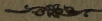
La persécution en Russie.

“Choisissez: Rome ou la Russie Rouge”



Actes des martyrs de Moscou en 1923

Récit d'un témoin oculaire au *Herald* de
New-York et au *Devoir*.



LE DEVOIR

1923

TLL
NLL
968Y9

NOTE PRÉLIMINAIRE

“Choisissez : Rome ou la Russie Rouge”

*Récit du procès de Mgr Ciéplak, de Mgr Fédoroff,
de Mgr Budkiewicz et de seize prêtres catholiques,
condamnés à mort ou au bagne, à Moscou,
le Dimanche des Rameaux, 1923,*

*par FRANCIS McCULLAGH,
témoin oculaire.*

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le monde civilisé a appris ces semaines-ci avec horreur quelques détails du procès fait par le gouvernement russe, à Moscou, à dix-sept membres du clergé catholique romain de Russie, dont Mgr Ciéplak, archevêque titulaire d'Achrida, résidant à Pétrograd, et son vicaire général, Monsignor Budkiewicz. Des dix-sept prêtres traduits devant le tribunal rouge, à Moscou, Mgr Ciéplak a d'abord été condamné à mort; cet arrêt a été commué en dix ans de bague, au secret; Monsignor Budkiewicz, également condamné à mort, a été exécuté le Samedi saint par une bande de Gardes Rouges qui lui ont infligé les pires outrages, avant de lui faire sauter la cervelle. Les autres accusés ont tous été condamnés au bague, pour un terme variant de 5 à 15 ans.

Un seul journaliste américain a pu suivre tout le procès, Francis McCullagh, correspondant à Moscou du New-York Herald. Il en câblé régulièrement les détails à son quotidien; celui-ci n'a reçu aucune de ces dépêches. A l'issue du procès, McCullagh a réussi à sortir de Russie; il s'est rendu à Londres, d'où il a câblé à son journal le texte de la remarquable dépêche que nous donnons ci-dessous, et qui est une des plus extraordinaires informations sérieuses venues de Russie. Il y révèle la cruauté des juges et des avocats de la poursuite, l'attitude courageuse des martyrs catholiques, le caractère sanguinaire de la persécution lancée contre toutes les religions, à commencer par la catholique, en Russie.

La version française ci-dessous, reproduite avec l'autorisation expresse du New-York Herald, est la seule complète qui ait paru jusqu'ici en Amérique.

LE RÉCIT DU PROCÈS

(Par FRANCIS McCULLAGH, câblé au NEW-YORK HERALD, droits réservés aux Etats-Unis et au Canada. Texte français déposé à Ottawa. Toute reproduction interdite, sans autorisation préalable).

(Du *Devoir*, 14 avril 1923)

Moscou, par Londres, 6 avril. — Avant de décrire les scènes du procès de l'archevêque, Mgr Ciéplak et de dix-sept de ses prêtres, à Moscou, procès fini le 25 mars, je dois dire que ce que j'écris n'est pas du oui-dire. J'ai assisté à toutes les séances du tribunal, du premier au dernier jour, me passant parfois de manger et de dormir, pour ne rien manquer du procès et pour en câbler ensuite les incidents. Je ne sais encore si mes dépêches se sont rendues à destination. A mon directeur de le dire. (Note du *Herald* — Pas une dépêche n'est venue).

Le bureau des affaires étrangères de Moscou a d'abord refusé à tous les correspondants un permis d'admission au tribunal, bien que d'habitude il soit assez empressé à les admettre aux parades de l'armée rouge et aux assemblées soviétaires. Mais, ancien journaliste, j'ai réussi à passer outre. Plus tard, d'autres correspondants se sont fait admettre. Je dois dire au début, aussi, que je ne connais per-

sonnellement aucun des prisonniers et que je ne connais non plus aucun Polonais à Moscou.

Pas de complot contre les soviets

La politique de la Pologne depuis deux ans m'a toujours déplu; et je n'ai jamais fréquenté ici les représentants de la Pologne, ni n'ai jamais obtenu quelque information que ce soit de source polonaise, ni directement, ni indirectement. Je n'avais aucun sentiment particulier à l'endroit des prêtres polonais qui viennent de subir leur procès ici; et je n'aurais pas hésité à les dénoncer, si l'on avait établi à ma satisfaction qu'ils avaient conspiré au bénéfice de la Pologne contre le gouvernement des Soviets. *Mais j'ai écouté avec soin toute la preuve faite; et je suis convaincu qu'aucun de ces prêtres de Petrograd n'a jamais comploté contre le gouvernement des Soviets. On ne les a persécutés qu'à cause de leur religion. Leur persécution est le premier article*

de tout un programme pour la destruction du christianisme en Russie.

Krylenko, qui représentait la poursuite, et Galkin, pope renégat et président du tribunal, l'ont démontré clairement.

Ils ont demandé à chacun des prisonniers à la barre s'ils ont enseigné le catéchisme aux enfants; chaque prisonnier a répondu oui. Krylenko et Galkin ont ensuite lu la loi bolcheviste, qui fait un crime d'enseigner la religion à qui que ce soit de moins de 18 ans; et ils ont demandé à chaque prêtre s'il continuerait à enseigner le catéchisme. Tous ont répondu oui, d'un ton ferme, et quelques-uns ont souri, — souri de pitié, j'imagine, pour l'ignorance d'un homme qui pose pareille question à des prêtres restés à Petrograd avec leurs ouailles, pendant cinq ans de cette Terreur.

Confession de foi

Le visage de l'archevêque s'est illuminé de plaisir et de surprise, quand il a répondu. Ce fut comme si on lui demandait s'il était prêt à accepter le don miraculeux de la santé, de la jeunesse et d'une richesse inépuisable. Derrière le prélat, il y avait le jeune prêtre Edouard Yunewicz, nouvellement ordonné, comme le témoignait sa tonsure encore toute fraîche. Il y avait de la joie dans ses yeux, elle illuminait tout son être, au moment où on lui demanda si, pour obéir à la loi bolcheviste, il cessait de catéchiser les enfants. Il dit non, avec tant de joie dans la

voix que les trois juges bolchévistes, qui tous trois grillaient alors une cigarette, eurent ensemble un regard manifeste de surprise.

On demanda ensuite aux prêtres s'ils avaient, une fois leurs églises closes par le régime et la loi bolchevistes, désobéi à la loi en célébrant la messe. Certes, ils avaient tous dit la messe. Non seulement ils avouèrent ce *crime*, mais ils reconnurent avoir officié devant 150 ou 200 personnes, à chaque reprise.

Ils avaient officié dans des salles vides. Petrograd est à moitié désert, et il y a partout des salles et des pièces disponibles pour de pareilles cérémonies, bien qu'en hiver le froid, dans ces endroits, privés de tout chauffage, ait dû être terrible.

A l'étonnement des juges rouges, les prêtres n'ont pas voulu promettre de ne plus célébrer la messe. Cette interdiction de célébrer des offices religieux ne vise pas que les catholiques. Elle s'étend à toutes les religions, aux Juifs comme aux autres cultes. Selon la loi bolcheviste, c'est un crime d'enseigner des principes de religion à toute personne qui n'a pas encore 18 ans; et cette interdiction s'applique même aux parents des enfants. La mère ne peut enseigner ses enfants. La loi atteint donc toutes les religions et viole un des droits les plus sacrés des parents.

Procès d'ordre religieux

Le procès, je l'ai déjà dit, en fut un d'ordre religieux et non pas po-

litique, bien que l'avocat de la poursuite ait tenté de son mieux de lui donner une apparence politique. Il s'est efforcé de démontrer qu'en se réunissant pour leurs conférences diocésaines ordinaires, les membres du clergé catholique de Petrograd formaient *ipso facto* une association contre-révolutionnaire illégale. C'est absurde. Dans les documents saisis chez Monsignor Budkiewicz dans un tiroir ouvert, il n'est question que de propos tenus à différentes reprises entre les prêtres sur des sujets que le clergé devait débattre,—ainsi son attitude à l'endroit d'une nouvelle loi sur le divorce, sur la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, la loi séparant l'école de l'Eglise, et aussi à l'endroit d'innombrables décrets insensés que le gouvernement des Soviets signait à la dizaine chaque jour.

L'avocat de la poursuite, Krylenko, a dit très clairement que tous ceux qui se rencontrent pour étudier d'un point de vue critique les décrets du gouvernement des Soviets sont des contre-révolutionnaires. En fait, il a raison. Telle est la loi des Soviets; et le plus tôt les concessionnaires anglais et américains le sauront, le mieux ce sera. Jusqu'ici, Anglais et Américains ont été traités avec une considération particulière, ici, on leur a même consenti des privilèges extra-territoriaux; mais une fois que Londres et Washington auront reconnu pour tout de bon le gouvernement des Soviets, le masque tombera. Et tous les étrangers qui vivent ici senti-

ront qu'ils y vivront sous une tyrannie insupportable.

Le féroce Krylenko

Au coup de minuit, le dimanche des Rameaux, le tribunal a commencé lecture des sentences de mort. L'assistance était en grande partie formée de communistes.

De toutes les bêtes féroces, sanguinaires que j'ai jamais vues, Krylenko est la pire. Je ne parle pas de son extérieur, — c'est un petit homme agile et vif, qui paraît avoir quarante ans, a un visage d'homme combatif, barré par une petite moustache. La première fois que je le vis, son sourire ne me déplut pas; mais, maintenant, j'en rêve la nuit, je le vois tel que je l'ai vu, quand il couvait d'un oeil réjoui les hommes innocents qu'il venait de faire condamner à mort. Nombre de fois, il regarda en plein dans les yeux Monsignor Budkiewicz, avec des regards pleins d'une joie révoltante. Il avait le même sourire cruel, aux passages les plus pathétiques du discours de l'avocat des accusés, Bobrischiff Pushkin. Il a fait de son mieux pour tenter de regarder dans les yeux cet avocat et pour le faire sourire, lui aussi, afin que ce sourire diminuât la portée de ses appels éloquents.

C'était mal, mais encore bien au-dessous de l'énergie qu'il mit à demander le sang des victimes. Dans tous les pays où il y en a un, l'avocat de la poursuite a droit de demander avec fermeté la condamnation des coupables; mais la soif de sang de Krylenko a dépassé toutes

les limites. Il avait la rage de l'animal sauvage privé du sang qu'on a coutume de lui jeter et que dévore en conséquence une soif torturante. Et pourtant, il devait savoir — c'est un homme instruit,—qu'il n'avait pas de preuve contre les accusés. Sa cause ne reposait que sur des bribes d'admissions que les prisonniers firent au cours de leur contre-interrogatoire.

Dans des dépêches antérieures (Note du *Herald*: Nous ne les avons jamais reçues) j'ai dit comment la police secrète des Soviets a confisqué nombre de documents dans l'appartement de Monsignor Budkiewicz, et dans l'une d'elles, j'ai déclaré que, dans aucun pays au monde, on ne pourrait étayer une accusation de haute trahison sur de telles pièces. C'est la vérité. On les a toutes lues à la Cour, je les ai entendu lire, elles sont inoffensives. Comme je l'ai déjà câblé, Krylenko a montré toutes ces pièces à Mgr Budkiewicz, les unes après les autres et lui a demandé: "Admettez-vous avoir écrit ceci?" L'accusé a admis les avoir toutes écrites, sauf une, qui ne porte pas de nom, mais n'est pas de son écriture; elle n'a aucune sorte d'importance; elle ne parle que d'argent obtenu en Pologne; et, cela va de soi, des prêtres polonais obtiennent naturellement de l'argent de leur pays d'origine pour leurs églises; le juge, toutefois, insista pour qu'on lût la pièce.

Juges prévenus

J'ai parlé de l'avocat de la poursuite. Les juges étaient à son ni-

veau. Ils ont souri familièrement avec lui, d'un air entendu, il a ri avec eux, pendant tout le procès. Ils ont manifesté un favoritisme effréné. Cela parut dès le premier jour, quand la défense signala un point de procédure.

L'avocat de la défense dit: "Il y a toute une série d'incidents: refus de signer une entente avec le gouvernement des Soviets sur les biens d'Eglise; refus d'évacuer une église, sur demande, etc. Nous désirons que chacun de ces points soit l'objet, en particulier, d'une preuve suffisante et que la poursuite établisse qu'il y a eu, dans chaque cas, violation de la loi".

Krylenko s'y est opposé, insistant pour que le tribunal considérât tous ces incidents en bloc, comme faisant partie d'un complot contre-révolutionnaire contre le gouvernement des Soviets. Et les trois juges lui donnèrent raison.

Certains de ces incidents n'avaient aucune importance quelconque. Ainsi, il y a le cas de ce prêtre qui se mit à genoux au moment où des Rouges fanatiques entrèrent dans son église, après une cérémonie religieuse et ordonnèrent aux fidèles d'en sortir. Ce prêtre était presque aveugle, ainsi que cela parut à tout le monde qui suivit ses mouvements, au tribunal, pendant le procès. Il n'avait pas vu les Rouges, il s'était simplement agenouillé devant le Saint-Sacrement, comme il finissait de célébrer sa messe. Mais Krylenko soutint qu'en se mettant ainsi à genoux, il en avait appelé au fanatis-

me religieux de ses ouailles et donc qu'il devait être puni pour avoir violé un article du code pénal des bolchevistes.

Ce prêtre devra faire dix ans de bagne.

Auditoire cynique

L'auditoire valait les jués et l'avocat de la poursuite, — du moins les communistes qui en étaient. Il y eut, en fait, des applaudissements, quand Krylenko, se tordant et écumant comme un fou furieux, fit au tribunal son second réquisitoire, le plus révoltant, demandant la vie de six des prisonniers, et le président du tribunal ne fit rien pour apaiser l'auditoire. Mais, une demi-heure plus tard, lorsque des Polonais applaudirent à un appel émouvant et formidable en faveur des accusés, de la part d'un de leurs avocats, le même juge, furieux, menaça de faire évacuer la salle si cela se répétait.

Le lendemain, on tenta de ne laisser entrer dans la salle d'audience que des communistes; et seules réussirent à y pénétrer les personnes montrant leurs cartes d'inscription dans le parti communiste ou dans quelque organisation bolcheviste semblable. Le dernier jour, toutefois, des Polonaises se glissèrent dans l'auditoire et lorsque le tribunal rendit son verdict, leurs lamentations s'élevèrent; je n'ai jamais entendu sons aussi déchirants. Mais les communistes, même en ce moment, formaient la majorité et leurs grimaces, leurs réflexions et leurs rires furent du dernier dégoûtant.

Je n'oublierai jamais un visage bestial et barbu qu'il y avait tout devant moi. Tout le temps que les prisonniers défendaient leur vie, cet abominable visage ne cessa de grimacer un sourire, bouche ouverte. Bien pis, de temps en temps, l'homme se retournait, fixant ses yeux injectés de sang sur les miens, cherchant à ce que je lui répondisse par un rire sympathique.

Il y avait là aussi, j'ai honte de le dire, des visages polonais tout aussi cruels, aussi bestiaux, aussi repoussants. Il y en avait un, d'un type à peine humain, avec de petits yeux caves, et qui se réjouissait sans cesse de tout ce hideux spectacle. C'étaient des communistes polonais qui ont formé à Moscou une société bolcheviste sous le patronage du Kremlin et que le gouvernement des Soviets encourageait à assister à ce procès, afin qu'ils eussent le plaisir de voir leurs malheureux compatriotes traduits à la barre.

Il faut féliciter la Pologne de s'être débarrassée de ces renégats dégénérés, sans nationalité, sans morale, sans religion, sans honneur; il faut sympathiser avec la Russie convertie en égout où s'amassent ainsi les âmes vicieuses et révoltées de tout l'univers.

L'endroit où le tribunal a siégé cadrait mal avec l'assistance et ce qui s'y passa. On l'appelle la Salle Bleue; c'était la salle des bals de l'ancien palais de la noblesse, devenu lieu de réunion des syndicats ouvriers rouges. Peinte en bleu clair, ornée d'une frise où dansent

des jeunes filles et des Amours nus enguirlandés de roses, cette salle aurait mieux convenu à une comédie légère qu'à une tragédie. Pendant les deux dernières nuits du procès, les portes en étaient ouvertes, à cause de la chaleur montant d'une immense foule en transpiration. Et, par cette ouverture, on entendait des bribes de musiques dansantes, hachées d'applaudissements éloignés, — car les syndicats rouges ont une salle de concert, à l'étage inférieur. Et parfois ces applaudissements lointains cessaient, interrompus ou couverts par un glapissement, à tourner les sangs, de l'avocat Krylenko.

Attitude ferme des prêtres

Et comment les prisonniers subirent-ils la terrible épreuve? En ces jours de désillusion, de dépression et de doute, voir des hommes s'élever à de pareilles hauteurs, voilà qui rassure la foi en la nature humaine. Pas une fois ils ne fléchirent. Ils ne faiblirent pas d'un pouce. Jamais martyrs chrétiens ne se tinrent plus noblement au tribunal de Néron.

Un vieux prêtre au visage d'ascète, digne, fut un moment un peu mêlé, sous le féroce contre-interrogatoire de Krylenko, il est vrai. Et, pendant quelques instants, son esprit parut incapable de fonctionner; mais cela fut hésitation physique, non pas faiblesse d'âme. Quand il revint à la barre, après une courte suspension de séance, je le vis assis entre deux hommes d'une force et d'un caractère manifestes, à la fois doux et tenaces,

un jeune prêtre et l'ancien archevêque, Mgr Fedoroff. Il fut entre eux, à toutes les séances suivantes.

Et quand, le dimanche des Rameaux, l'on demanda au vieux prêtre ce qu'il avait à dire, avant sa condamnation, il parla avec autant de fermeté que ses compagnons.

Mgr Ciéplak parle

Au début du procès, l'archevêque, Mgr Ciéplak, paraissait faible et las,—cela se comprend, il a près de soixante-dix ans,—et un fourgon de police de la Cheka l'amenait chaque jour de la prison de Butyrka. Mais sitôt qu'il entendit Krylenko réclamer contre lui la peine de mort, il parut tout d'un coup rajeuni. Son teint s'anima, ses yeux brillèrent, tout son long corps se redressa et, dans sa longue soutane noire serrée à la taille par un large ceinturon rouge, il parut ce qu'il était,—un prince de l'Eglise, chef de tous les catholiques de Russie, de la mer Baltique à l'océan Pacifique, de la mer polaire aux frontières de l'Inde.

Le jour de sa condamnation à mort, son visage resplendissait de joie, il avait brossé soigneusement sa chevelure grise et, de quelle façon, je ne sais, il avait réussi à se procurer une nouvelle barrette et un ceinturon du rouge le plus éclatant. Les journalistes qui ont assisté au procès pour le compte des journaux bolchevistes ont vu dans cette barrette et ce ceinturon le symbole de son rang d'archevêque. Personne d'entre eux ne parut saisir que Mgr Ciéplak avait choisi de propos délibéré cette couleur de

sang, parce que tant des premiers évêques chrétiens moururent martyrs, et que d'être élu à la chaire épiscopale, c'était généralement être marqué pour la mort.

Appelé à dire ses dernières paroles, l'archevêque se dressa de toute sa hauteur et fit une allocution à la fois si touchante et si simple qu'un profond silence, lourd de crainte, plana sur l'auditoire hostile, formé de soldats rouges, d'athées, de ricaneurs et d'étudiants dévoyés. L'effet, sur moi, fut tel que je ne pus faire glisser ma plume sur le papier.

Les quelques paroles de ce discours fait de la barre et qui sont restées dans ma mémoire ne sont qu'un reflet vague de ce que l'archevêque dit. Il nia, comme tous ceux qui le suivirent, avoir appartenu à quelque société politique que ce fût; il nia avoir été de quelque intrigue contre-révolutionnaire que ce fût. Il s'était, au contraire, borné à enseigner à ses ouailles les vérités de leur sainte religion, ces mêmes vérités que l'Eglise enseigne depuis quelque deux mille ans.

L'Eglise n'a jamais enseigné le mal à ses disciples et lui non plus ne leur a jamais prêché le mal. Il n'a jamais rien enseigné qui portât atteinte aux bonnes moeurs et aux qualités de bon citoyen. Son devoir, en tant que chef de l'Eglise catholique, en Russie, ce fut toujours de donner le bon exemple à ses prêtres et à ses fidèles.

"Aujourd'hui", conclut-il, "je parais devant des juges temporels; demain, je serai devant un Juge éternel; j'ai confiance que le tri-

bunal sera juste envers moi et le Juge éternel, miséricordieux."

Un prêtre de la noblesse

Puis, après l'archevêque, ce fut l'abbé Maletzki, bienveillant vieillard de près de soixante-dix ans, agile et droit de corps comme un homme de cinquante. Son grand air, son visage grave, ses sourcils en broussailles le faisaient paraître sévère. Mais sitôt qu'il parla, tout au début du procès, tout le monde vit qu'il était doux et bon. Il avait une voix magnifique, une articulation parfaite, c'était plaisir que l'entendre parler. Si la salle eût été deux fois plus grande, on l'aurait compris tout de même aussi distinctement, aux extrémités, on n'aurait rien perdu de ce qu'il a dit.

L'abbé Maletzki commença par raconter, avec une simplicité et une candeur touchantes, de menus incidents de son tout jeune âge. Il dit qu'il était d'une famille noble, — chose courageuse à dire à un auditoire convaincu que tous ceux qui ne sortent pas du prolétariat sont parasites et tyrans. Son père, dit-il, était un homme fort riche, avec beaucoup de domestiques, mais un maître bon, très juste et bon chrétien. Une fois, dans son jeune âge, son fils, dans un moment de colère, traita d'imbécile un domestique. Le père fit agenouiller son fils devant le domestique, lui fit baiser la main de l'homme et lui demander pardon. Cela, c'était pour lui apprendre que, devant Dieu, tous les hommes sont égaux; cette leçon, jamais plus il ne l'ou-

blia.

Le jeune Maletzki devint prêtre, plus tard, et il plaça dans un orphelinat qu'il fonda à Petrograđ plusieurs enfants qu'il ramassa mourant de faim dans les rues. Il ne prit jamais part à aucun complot politique, mais, au temps du Czar, on le persécuta parce qu'il travaillait pour son peuple et pour les pauvres.

Cette piètre traduction de phrases disjointes du discours de l'abbé Maletzki rend faiblement le caractère extraordinairement touchant de ses paroles. Il faut bien que les Bolchevistes soient aveugles, pour ne pas voir qu'une religion conduisant le fils d'un homme riche à consacrer sa vie aux pauvres est bien au dessus de leur irréligion, de leurs paroles cruelles et corruptrices.

Le vicaire général, Mgr Budkiewicz

Mgr Budkiewicz, à titre de lieutenant de son archevêque et de vicaire général, devait nécessairement parler d'autre façon; car il s'était occupé des affaires temporelles du diocèse, — il comprend toute la Russie, — et on l'avait accusé d'avoir monté le complot. Il devait donc entrer dans les détails pour réfuter les accusations portées contre lui et ses compagnons. Et il les réfuta d'un bout à l'autre. Pendant son discours, — discours d'un homme à la veille d'être condamné à mort, — l'avocat Krylenko l'interrompit pour se moquer de lui.

Mgr Budkiewicz démontra que jamais il ne complota avec la Pologne contre le gouvernement des Soviets. S'il avait essayé d'obtenir de Pologne de l'argent pour son Eglise, écrasée de dettes, où était le crime? Citoyen polonais, il devait naturellement se tourner du côté de son pays d'origine pour en obtenir des secours en argent. Il aurait pu aussi bien écarter l'accusation d'avoir conspiré avec une puissance étrangère, accusation montée contre lui par Krylenko parce que lui, le vicaire général, il y a déjà des années, avait envoyé des lettres en Pologne autrement que par les courriers postaux ordinaires.

Moi-même, je n'ai pas envoyé de lettres par les courriers russes ordinaires, depuis quelque temps; pas un seul correspondant étranger, à Moscou, ne le fait; et, il y a deux ans, le régime postal russe était bien pire qu'aujourd'hui.

“Pourquoi l'archevêque n'envoyait-il pas ses lettres par l'entremise du bureau des Affaires étrangères?” rugit Krylenko. De ce que l'archevêque n'en a rien fait, on porta contre lui de sérieuses accusations à ce propos. C'est un des pires reproches qu'on lui ait faits. Mgr Budkiewicz parla des moqueries dont il a été l'objet, à cause des grandes sommes d'argent qui lui auraient passé entre les mains; ne devait-on pas se rappeler que son diocèse comprend toute la Russie? Il a, au vrai, dépensé tout son argent à lui à construire des écoles primaires, une école techni-

que et une école professionnelle pour des catholiques. L'avocat de la poursuite pouvait facilement s'assurer de la vérité de tout cela.

L'Eglise de Petrograd était grevée de dettes énormes. Lui, Mgr Budkiewicz, était citoyen polonais. Quoi d'étonnant, donc, à ce qu'il ait demandé de l'argent à ses amis de Pologne? On l'accusait d'avoir conspiré, on invoquait contre lui des lettres trouvées ouvertes sur son pupitre; s'il avait comploté, croit-on qu'il ne les aurait pas cachées? S'il avait commis des actes de nature à le compromettre, on aurait produit des preuves de son complot. Depuis quand les comptes rendus de réunions de fabrique sont-ils des preuves de conspiration?

Que feront nos ouailles ? dit l'abbé Yunewicz

Edouard Yunewicz, le jeune prêtre dont j'ai parlé, fit un grand discours. Les yeux brillants et fixes, il raconta comment, étudiant, il entendit dans Petrograd les coups de feu annonçant la chute du czarisme. Il s'était réjoui, car le czarisme avait été l'ennemi du catholicisme, en Russie. Tout jeune, il avait eu connaissance de la persécution de ses amis, envoyés en prison par centaines, et aussi en Sibérie, à cause de leur foi. Maintenant, il voit dans le bolchevisme un pire ennemi de la foi que le czarisme. Le bolchevisme n'a pas répondu à son attente, il n'a donné aucune des libertés qu'il avait promises. La population de Petrograd est maintenant en larmes et misérable.

Que feront les pauvres catholiques de Petrograd si on ne leur rend pas leurs prêtres? Cette franche question a fait rire sardoniquement les communistes endurcis qui emplissaient la salle; et les juges lui ont demandé, sans malveillance, de ne plus parler de Petrograd, de ne parler que des accusations portées contre lui. Le prisonnier s'excusa de s'être laissé emporter, mais dit qu'il pensait qu'on le laisserait dire ce qu'il voulait, puisque c'étaient là ses dernières paroles. Il finit en répétant les dernières paroles du Christ sur la croix: "Que votre volonté soit faite, Seigneur, et non la mienne!"

Il y eut une sensation profonde et quelques minutes de silence. Je vis des larmes dans les yeux même des femmes bolchevistes qui avaient envahi la salle d'audience parce qu'il n'y avait pas dans les théâtres de la ville, ce soir-là, de tragédie comparable aux émotions du drame vivant qui se déroulait à ce procès.

Un ancien archevêque, Mgr Fedoroff, dit qu'il est dans le même état que Mgr Ciéplak, car il est chef de toute l'Eglise uniате, ou du rite grec catholique de Russie, ayant des prêtres sous ses ordres et des fidèles qui suivent les cérémonies de son rite. Il essaya de débattre avec ses juges l'injustice de la loi défendant l'enseignement religieux aux mineurs; mais les juges l'en empêchèrent, disant avec dureté: "C'est la loi de la République. Tu n'as pas droit de la discuter. Il faut y obéir."

Interrogatoire de jeunes prêtres

Les jeunes prêtres à la barre furent peut-être trop militants. Ils voulaient le martyr, maintenant qu'était venue la semaine sainte. Mais le vieil archevêque, aussi ferme, est plus doux: "Oui, notre religion nous enseigne de prier pour nos ennemis", dit-il en réponse à une question de Krylenko.

Un jeune prêtre du nom d'Eismont est surtout combatif: "Tu ne te considères donc pas tenu d'obéir aux ordres du gouvernement des Soviets?" lui demande Krylenko, au sujet des ordres donnés à propos des églises catholiques: "Je ne le suis pas", répond Eismont.

Une fois son église fermée par le gouvernement des Soviets, ce jeune prêtre a continué de célébrer la messe devant deux cents ou plus de ses ouailles, dans un orphelinat désert, tout près de l'endroit où il loge. Il admit avec calme avoir désobéi ainsi à la loi bolcheviste; il en était tout heureux.

Interrogé au sujet des calices et des vases sacrés dont il s'est servi en ces circonstances, il dit qu'ils lui appartenaient à lui. Les Bolchevistes avaient saisi tous les autres vases sacrés.

Interrogé plus à fond, Eismont admet avec tranquillité qu'en dépit de la défense, faite par la loi bolcheviste, d'enseigner la religion à quiconque a moins de 18 ans, il a réuni habituellement des enfants dans un orphelinat froid et désert et leur a parlé de Dieu.

Deux autres jeunes prêtres donnent une déposition semblable, les

abbés Onovitch et Hodnovitch, des églises de Saint-Stanislas et de Ste-Catherine. A Saint-Stanislas, le vicaire a dit aux commissaires bolchevistes venus pour faire l'inventaire des biens d'église: "Allez-vous en d'ici au plus tôt!"

"Citoyen Hodnovitch", rugit Krylenko, "ne te considères-tu pas tenu d'obéir aux ordres du gouvernement des Soviets?"

"Je ne suis pas seulement citoyen", répond le jeune prêtre, "mais aussi prêtre catholique romain". L'abbé Hodnovitch a continué de célébrer sa messe après la fermeture de son église par un commissaire, qui l'avertit de cesser toute célébration en public, jusqu'à nouvel ordre. Chaque fois qu'il a dit la messe, il y avait à peu près 150 personnes. Il a aussi enseigné le catéchisme aux enfants. Il admet ces faits avec joie.

L'ancien archevêque, Mgr Fedoroff, et tous les autres prêtres font de semblables admissions. Ils ont tous célébré la messe et réuni les enfants ensemble pour leur parler de Dieu, bien que le gouvernement des Soviets l'ait rigoureusement interdit.

Sapunoff, fonctionnaire bolcheviste de l'île Basile, à Petrograd, témoigne du mal qu'il a eu avec la petite chapelle catholique de cet endroit. La première fois qu'il est allé pour la fermer, la foule a été si menaçante qu'il a jugé prudent de s'esquiver. La fois suivante, il la ferma, mais la foule l'insulta, criant: "Voilà ce que les bolche-

vistes appellent la liberté de conscience”.

La fin du procès

Le procès s'est clos dans des circonstances fort dramatiques. Un témoin, Smirnoff, avait déposé que les prêtres ont continué de célébrer la messe après qu'il eut clos leurs églises et les eut avertis qu'ils ne devaient plus officier en public sans avoir reçu l'autorisation préalable du gouvernement des Soviets. Galkin, président du tribunal, demanda aux prisonniers si c'était le cas. Ils répondirent tous oui.

“Il faut maintenant que vous choisissiez une fois pour toutes”, hurla un ancien pope au visage sauvage, du haut du banc rouge. “Allez-vous continuer à célébrer la messe?”

L'instant était dramatique, tendu. A chaque prêtre on posa la même question. Chacun d'eux se leva. Chacun déclara avec fermeté, calme et fierté, qu'il continuerait de célébrer la messe et d'enseigner le catéchisme aux enfants, en dépit des conséquences pour soi-même.

Le juge interrogea brutalement un jeune homme fait prêtre en 1914, à l'âge de 23 ans. — “Enseignes-tu le catéchisme aux enfants?”

— Oui.

— Sais-tu que, selon l'article 121 du code pénal, c'est un crime d'enseigner le catéchisme aux enfants et que l'on ne doit pas enseigner la religion à quiconque n'a pas au moins 18 ans?

— Oui, je le sais.

— Continueras-tu d'enseigner le catéchisme?

— Oui, Dieu m'aidant, je le ferai. C'est mon devoir de le faire, quelles qu'en soient les conséquences. Si un père me demande d'enseigner à son enfant le catéchisme, je ne puis refuser.”

Rome ou la Russie ?

Galkin, qui est pope renégat, grimace, face noire. Il a choisi ce jeune prêtre, s'imaginant qu'il cédera et abjurera sa foi; mais il se heurte à un roc.

— “Rome l'enseigne cela”, hurle-t-il, “et la Russie soviétique t'enseigne le contraire. Choisis, Rome, ou la Russie rouge!”

La voix du jeune prêtre retentit dans le silence profond, comme la voix d'un chrétien des premiers temps dans l'amphithéâtre:

— “Rome!” dit-il, souriant.

Et les feux des ampoules électriques brillent sur un visage qui aurait pu servir de modèle pour cette magnifique toile de saint Sébastien, dans la *National Gallery*, à Londres.

La condamnation des martyrs

A minuit, le dimanche des Rameaux, l'archevêque et son vicaire général entendent leur arrêt de mort. L'archevêque et son vicaire général avaient l'air d'hommes recevant une récompense désirée toute leur vie. L'archevêque étreignit son vieil avocat à la barbe blanche, et qui pleurerait à chaudes larmes, bien qu'il ne soit pas ca-

tholique, mais de l'église grecque schismatique. L'archevêque donna ensuite l'accolade à tout son clergé. Puis une forte escorte de gardes rouges les entoura et les emmena.

Entre temps, une scène effroyable se déroulait devant le tribunal; des femmes polonaises s'évanouirent, d'autres, prises de crises de nerfs, se jetèrent en vociférant sur le parquet, d'où des soldats les tirèrent en les rudoyant. Le serviteur âgé de l'archevêque, vieux soldat polonais à la moustache blanche, se battit pour se rendre jusqu'à la barre des accusés, afin d'embrasser son maître; mais les rouges le maîtrisèrent et le jetèrent dehors. Et, pris de panique à l'idée d'une contre-manifestation de secours aux accusés, ils vidèrent la salle d'audience à la pointe de la baïonnette.

On prit, dans les rues, des précautions militaires extraordinaires; on entoura d'une double rangée de baïonnettes les prisonniers, pourtant calmes; on les conduisit ainsi jusqu'à un énorme camion noir, sorte de gigantesque fourgon de police. On s'est déjà servi de ce camion pour transporter des piles de cadavres assassinés dans les caves de la Cheka, jusqu'au charnier de l'hôpital, aux confins

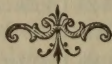
de la ville, où on les ensevelit.

Depuis que j'ai écrit ces lignes, on a commué l'arrêt de mort prononcé contre Mgr Ciéplak. Il faut néanmoins que le monde civilisé sache quelles scènes la Russie soviétiste offre aux hommes sanguinaires qui y tiennent le pouvoir. Tout ce que je raconte de ce procès des prêtres catholiques, à Moscou, n'est pas ouï-dire; cela vient d'un témoin qui, les bolchevistes le savent, a assisté à toutes les séances de leur procès.

Mgr Budkiewicz assassiné

(Note: L'arrêt de mort prononcé contre Mgr Ciéplak et Monsignor Budkiewicz, tandis qu'on condamnait leurs compagnons au bagne, a été commué en dix ans de bagne pour Mgr Ciéplak, à la suite de protestations venues de toutes les parties du monde. Mais Mgr Budkiewicz a été mis à mort le Samedi saint, au milieu de scènes de sauvagerie effroyables, par des Gardes Rouges ivres, qui l'ont insulté, tailladé à coups de sabre et achevé d'un coup de pistolet dans la tête, selon les dernières dépêches de la *Canadian Press*).

(Traduction de Georges Pelletier).



Un journal honnête pour des gens honnêtes

Il y a toutes sortes de journaux. Ainsi, il y a le journal à potins, le journal à sensation, le journal jaune, — trois journaux pour des gens de plus ou moins d'instruction, qui ne cherchent pas à se cultiver et à se renseigner, mais à s'amuser, en écoutant des potins. Ce n'est pas dans cette catégorie de quotidiens qu'il faut chercher de quoi de sérieux, ni la véritable information.

Celle-ci porte sur la politique extérieure, sur celle du pays, sur ce qui se passe dans le domaine économique, dans la finance, dans le commerce, dans le champ des lettres, dans les milieux où l'on s'occupe d'œuvres sociales, dans le monde des idées.

Bref, elle comprend tout ce qui, de façon directe ou indirecte, est susceptible de réagir sur la vie d'une nation, tant dans le domaine de l'esprit que dans le matériel. Il faut y ajouter l'information locale, dans une certaine mesure, — les accidents, les catastrophes, les faits saillants de la vie d'un village, d'une ville, d'une province. Mais la véritable information ne comprend pas le grossissement du fait divers au point qu'il emplit l'horizon, prend tout l'espace, ou à peu près, dans les colonnes des quotidiens et, de la sorte, distrairait l'attention des lecteurs des sujets d'une bien plus grande importance réelle, si bien que, graduellement, ils deviennent incapables de s'intéresser à quoi que ce soit de sérieux.

L'information véritable n'est pas toujours dans les journaux de grand tirage et de format considérable. Il existe une presse qui pratique ce genre de vraies nouvelles, série les informations, donne au fait divers la place qu'il doit avoir, pas plus, met en vedette les faits réellement importants de la vie religieuse, nationale, économique, ne néglige pas l'information locale, mais la subordonne à la nouvelle de portée générale.

Le *Devoir* se place dans la catégorie des journaux qui ont le sens de leur responsabilité et celui des proportions; il donne de l'importance à ce qui est important, met à sa place l'information négligeable, compte les lignes au fait divers banal, mais ne les ménage pas à la nouvelle.

Ses commentaires, ses articles de rédaction, ses rubriques, tout cela encadre l'information, l'éclaircit, la met au point, fournit aux lecteurs de quoi réfléchir sur la portée réelle de tel ou tel événement, sur les conséquences qui peuvent en découler, qui en découleront inmanquablement, pour les individus, pour le pays, pour la société en général.

Il cherche avant tout à présenter à ses lecteurs, sous une forme attrayante, les faits tels qu'ils sont, à leur aider à se renseigner et à s'instruire, à se former une opinion saine, il leur fournit une lecture agréable en même temps qu'intelligente.

Il ne cherche pas des centaines de mille lecteurs, mais des milliers qui, pris par leurs occupations quotidiennes, ont tout juste le temps de lire un ou deux quotidiens, préfèrent le journal qui leur fournit de la substance à ceux qui ne donnent que le volume.

Aussi, si l'on veut avoir un journal qui informe, mais de façon intelligente, commente, mais de façon désintéressée, fournit de la lecture, mais de la bonne, et choisie, on doit s'abonner au *Devoir*.

C'est un journal d'information modérée, un journal honnête, fait pour des gens intelligents qui veulent s'instruire, se cultiver.

Un an, \$6, six mois, \$3 par la poste, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue. Deux mois d'essai, \$1. Le numéro 3 sous.

LISEZ LE DEVOIR TOUS LES JOURS

